



RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE
COMMUNE DE WATERMAEL-BOITSFORT

Extrait du registre aux délibérations du Conseil communal

Présents

Cécile Van Hecke, *Président* ;
Olivier Deleuze, *Bourgmestre* ;
Odile Bury, Benoît Thielemans, Jean-François de Le Hoye, Cathy Clerbaux, Marie-Noëlle Stassart,
Daniel Soumillion, Tristan Roberti, Hang Nguyen, *Échevin(e)s* ;
Alain Wiard, Philippe Desprez, Jan Verbeke, Jos Bertrand, David Leisterh, Sandra Ferretti, Laurence
Dehaut, Eric Godart, Gabriel Persoons, Martin Casier, Alexandre Dermine, Aurélie SAPA FURAHA,
Joëlle Van den Berg, Laura Squartini, Rachida Moukhlisse, Félix Boudru, Florence Lepoivre,
Christine Roisin, Laurent Van Steensel, *Conseillers* ;
Etienne Tihon, *Secrétaire communal*.

Séance du 17.12.18

#Objet : Engagements d'agents non statutaires - Délégation.#

Séance publique

Le Conseil communal,

Vu l'article 149 de la nouvelle loi communale ;

Considérant que pour assurer la bonne marche des services, il s'avère dans certains cas indispensable de
procéder immédiatement à l'engagement d'agents non statutaires;

Vu le résultat du scrutin ;

DECIDE

De donner délégation au Collège Echevinal pour procéder, conformément à l'article 149 de la nouvelle loi
communale, à l'engagement des agents appartenant aux catégories suivantes: agent contractuel subventionné,
agent contractuel y compris ceux de remplacement et agents entrant dans le cadre du plan Rosetta.

La présente délibération prend effet au 17.12.2018.

Le Conseil approuve le projet de délibération.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE,
PAR LE CONSEIL,

Le Secrétaire communal,
Etienne Tihon

La Présidente,
Cécile Van Hecke

POUR EXTRAIT CONFORME
Watermael-Boitsfort, le 18 décembre 2018

Le Secrétaire communal,

Le Bourgmestre,

Etienne Tihon

Olivier Deleuze